



Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

09 mai 2017

## Prix AMF " Jeune chercheur " 2017 : Appel à candidature

Avec l'objectif de renforcer ses liens avec le monde académique et d'encourager les études en lien avec la régulation financière, l'AMF a créé à l'automne 2014 un prix " Jeune chercheur ". D'un montant de 3 000 euros, ce prix récompense la meilleure recherche sur des thèmes économiques et financiers présentant un intérêt pour le régulateur. La date limite de dépôt des candidatures est le 30 juin 2017.

### Conditions de candidature :

- être titulaire d'un doctorat délivré par une université ou école française ;
- être affilié à une université – ou à une autre institution de recherche – française ;
- poursuivre un projet de recherche en finance pertinent pour un régulateur des marchés financiers ;
- ne pas avoir plus de trente ans au 31 décembre 2016.

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 30 juin 2017. La sélection des candidats sera réalisée par le Conseil scientifique de l'AMF et les services de l'Autorité. Il reviendra au Collège, sur avis du Conseil scientifique, de choisir le lauréat.

Les candidats doivent transmettre leur dossier de candidature à l'AMF, à l'adresse électronique suivante : [conseilscientifique@amf-france.org](mailto:conseilscientifique@amf-france.org) URL =

[mailto:conseilscientifique@amf-france.org].

### **Ce dossier devra réunir :**

- un curriculum vitæ (incluant la liste des publications à jour) ;
- un résumé de thèse en quelques pages accompagné du rapport de soutenance ;
- et, au maximum, deux articles publiés en lien avec des thèmes d'intérêt pour le régulateur.

Toute demande de renseignement pourra être adressée à l'adresse suivante :

[conseilscientifique@amf-france.org](mailto:conseilscientifique@amf-france.org) URL = [mailto:conseilscientifique@amf-france.org].

### **Calendrier :**

- Date limite du dépôt des dossiers de candidature : 30 juin 2017
- Sélection finale et diffusion des résultats : septembre 2017
- Remise du prix : décembre 2017

\_\_\_\_\_ SUR LE MÊME THÈME \_\_\_\_\_



S'abonner à nos alertes et flux RSS

SUPPORT ÉVÉNEMENT

FINANCE DURABLE

16 décembre 2021

18ème Entretiens de  
l'AMF – Vidéos des  
interventions des  
entretiens



RAPPORT / ÉTUDE

MARCHÉS

05 juillet 2021

Cartographie 2021 des  
marchés et des risques



ACTUALITÉ

INFORMATION ET OPÉRATIONS  
FINANCIÈRES

15 avril 2021

Le cadre juridique  
français permet  
d'accueillir les SPAC à  
Paris tout en veillant à  
la protection des  
investisseurs



### Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact :  
Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris  
Cedex 02